Document generated on 06/03/2025 4:27 a.m.

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire

Un vampire chez les Saints Martyrs
Quinze ou vingt ans en compagnie des Saints Martyrs canadiens — Entrevue avec Guy Laflèche

Adrien Thério

Number 56, Winter 1989–1990

URI: https://id.erudit.org/iderudit/39150ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)
1923-239X (digital)

Explore this journal

Cite this document

Thério, A. (1989). Un vampire chez les Saints Martyrs : quinze ou vingt ans en compagnie des Saints Martyrs canadiens — Entrevue avec Guy Laflèche. *Lettres québécoises*, (56), 16–19.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

UN VAMPIRE CHEZ LES SAINTS MARTYRS

Quinze ou vingt ans en compagnie des Saints Martyrs canadiens

Entrevue avec Guy Laflèche par Adrien Thério

A.T. Comment et à quel moment vous est venue l'idée de faire une édition critique des textes consacrés aux récits des Saints Martyrs canadiens?

G.L. En 1970. Lorsque j'ai eu la chance de lire pour la première fois les 56 relations écrites au XVII[e] siècle par les missionnaires jésuites de la Nouvelle-France, j'ai tout de suite été convaincu que deux textes exceptionnels devaient absolument faire partie du bagage de lectures de tous les Québécois. D'abord la Relation de 1634 de Paul Lejeune. Je l'ai éditée aux Presses de l'Université de Montréal en 1973 sous le titre *Le Missionnaire, l'Apostat, le Sorcier*. De toutes les relations des Jésuites, c'est la plus belle, la plus simple et la plus tragique. Mais il y en avait aussi quelques-unes qui étaient dramatiques, dont la lecture était à la fois fascinante et répugnante. Il s'agit de l'ensemble des récits portant sur ce qu'on appelait à l'école les «Saints Martyrs canadiens». Cet ensemble de récits est proprement insoutenable, exactement comme le Livre de Job et les grands textes du marquis de Sade. Plus terrible encore, parce que le divin marquis et le plus saint des hommes sont ici des êtres concrets, des personnes réelles que nous connaissons tous depuis notre enfance. Les Iroquois, Isaac Jogues et Jean de Brébeuf, ce sont des «personnages historiques», comme on dit. D'ailleurs, première et dernière question : qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire? Les Saints Martyrs canadiens existent terriblement dans notre imagination, mais ont-ils vraiment existés dans la réalité? Voilà donc pourquoi j'ai entrepris ce travail.

A.T. Est-ce que vous vous rendiez compte, à ce moment-là, que vous vous engagiez dans une histoire qui prendrait, je ne sais pas au juste, quinze ou vingt ans de votre vie?

G.L. Non : en 1973, après la publication de mon édition de la Relation de Lejeune, je croyais pouvoir faire ce travail en deux ou trois étés. Après quinze étés, je sais qu'il m'en faudra encore une bonne dizaine!

A.T. Vous dites dans l'introduction au volume 2 de cette édition critique «Alors, quel plaisir et quel intérêt peut-on prendre à un texte construit sur autant d'ignorance, de mauvaise foi, voire de mensonge?» Croyez-vous vraiment que l'auteur du *Martyre d'Isaac Jogues*, le père Jérôme Lalemant était de mauvaise foi quand il a repris les textes de Buteux et de Jogues lui-même pour faire son récit?

G.L. «Plaisir» et «intérêt», c'est peu dire quand il s'agit de fascination et de passion. J'espère qu'on y reviendra. Mais je réponds à votre question : oui, Jérôme Lalemant était de mauvaise foi, précisément parce qu'il a «repris» comme vous dites le texte de Buteux qui lui-même transformait le récit que Jogues avait fait de son supplice. Son *supplice*, pas son *martyre*.

A.T. Comment expliquer alors que ces missionnaires — et Jérôme Lalemant en est un — aient tellement désiré offrir leur vie pour la plus grande gloire de Dieu? Leur foi va jusqu'à leur faire désirer la mort? Un chrétien peut braver la mort pour son Dieu, mais peut-il désirer cette mort?

G.L. Le bouddhisme, dit-on, est une religion. Il existerait donc des religions qui ignorent complètement le prosélytisme. Et c'était en effet le cas dans l'ensemble des religions gréco-romaines. Ce n'est pas le cas de toutes les religions que nous connaissons depuis le judaïsme et en particulier des religions chrétiennes qui se caractérisent par leur intolérance et leur fanatisme. Je vous le demande : quelle différence faites-vous entre «braver» la mort et «désirer braver la mort»? Je ne vois qu'une différence : il y a ceux qui en meurent, comme Isaac Jogues, et ceux qui restent bien vivants, comme Jérôme Lalemant.

A.T. Vous dites à la page 238 du volume 1 que les martyrs en question «n'ont jamais été martyrisés, ni même torturés, mais bien suppliciés par les Amérindiens...». Y a-t-il une si grande différence entre martyrisé et supplicié?

G.L. Dans le langage courant, on ne fait pas toujours la différence entre ces diverses notions, mais on doit s'attendre à ce que des historiens et à plus forte raison des théologiens fassent les distinctions qui s'imposent entre ces faits radicalement différents. Le martyre est une forme particulière de la torture qui n'a rien à voir avec le supplice archaïque que tous nos ancêtres anthropoïdes ont connu et pratiqué. C'est ce supplice archaïque que les Amérindiens réservent encore au XVII[e] siècle à quelques-uns de leurs captifs de guerre. Il s'agit d'un rituel amérindien qui a été très peu étudié, à cause du mythe de nos Martyrs, justement. Il était interdit de penser que ces missionnaires pouvaient être morts pour d'autres raisons que la prétendue «haine de la foi chrétienne» qu'on devait prêter aux Iroquois pour que l'histoire imaginaire tienne debout. Mais ce rituel qui frappe plusieurs captifs de guerre, ne conduit à la mise à mort que d'un très petit nombre : ce sont des exécutions par supplice, dont il existe encore des traces aujourd'hui dans nos sociétés — c'est la peine de mort.

A.T. Je me pose des questions au sujet de Jogues lui-même. Était-il obligé, pour obéir à ses supérieurs, de raconter dans les plus infimes détails, tous les sévices qu'on lui a fait subir ou l'a-t-il fait pour une autre raison? Avoir l'impression, par exemple, qu'il se sanctifiait? Moi, j'y vois du masochisme. Avec les doigts qu'il avait, comment pouvait-il écrire?

G.L. Il y a certes une grande complaisance dans le récit autobiographique de Jogues et un masochisme évident par la longueur du rapport qu'il fait à ses supérieurs, par les détails qu'il ne leur épargne pas et aussi par le parti pris de l'horreur. Bien entendu, le supplice a été terrible, mais il a duré moins de dix jours, tandis qu'il occupe la place essentielle dans son récit qui porte sur un an de captivité.

A.T. D'ailleurs, pourquoi va-t-il prier dehors, en décembre, en plein hiver, alors qu'il nous apprend qu'il n'a presque rien à se mettre sur le dos? Il aurait pu attraper son coup de mort en restant des heures dans le froid et la neige à méditer. Il aurait été responsable de sa mort. Comment l'Église peut-elle accepter une chose pareille?

G.L. S'il est dehors, c'est qu'il ne peut plus supporter les chasseurs de sa cabane et inversement. Pour ma part, je crois que le supplice a été encore plus effrayant qu'il l'a raconté, mais le plus terrible pour Jogues n'a pas été le supplice. Le plus insupportable est ce dont il ne dit pas un mot : le fait qu'il ait été absolument incapable de convertir aucun Agnier. Le masochisme est une compensation spirituelle : c'est la «spiritualité de la croix», comme je propose de la nommer.

A.T. Parlant de masochisme, je reviens au rituel des Iroquois, rituel qui est le même pour tout le monde, je veux dire leurs ennemis quand ils les ont capturés, et qui est décrit par Lalemant comme la partie principale du martyre de Jogues. Un vieillard, dites-vous, demande à une femme de couper un doigt à Jogues. Après des hésitations, elle lui coupe le pouce et le jette sur la place. Alors Jogues raconte : «Cette pauvre femme ayant jetté mon pouce sur le théâtre, je le ramassai et vous le présentai, ô mon Dieu! me ressouvenant des sacrifices que je vous avais présentés, depuis sept ans sur les autels de vostre église...». Comment peut-on croire qu'il est assez détaché de lui-même, dans une circonstance pareille, pour faire une offrande comme celle-là?

G.L. Maintenant vous passez du récit ou du texte où Jogues fait preuve de masochisme à la réalité où je ne pense pas qu'il ait fait preuve d'aucun autre masochisme que celui qu'exprime simplement cette phrase : le plaisir d'offrir à Dieu ses souffrances. Autrement, il se trouve comme n'importe quelle victime en face de ses bourreaux : entre la vie et la mort, totalement à leur merci, à la limite de la peur, de l'angoisse et même de la conscience, au-delà de la limite de toute souffrance. Cette offrande ne me paraît donc pas surprenante.

A.T. Moi, aujourd'hui, je parle de masochisme. Mais si on remet tout en place, si on retrouve la foi de ces missionnaires, ne peut-on pas croire le père Jogues qui, affaibli, se transporte de peine et de misère chez des prisonniers hurons qui viennent d'arriver chez les Iroquois et se met en devoir de sauver des âmes. Je cite de nouveau : «Je m'y transportai comme je pûs, je consolai ces pauvres captifs, et les ayant suffisamment instruits, je leur conférai le Saint Baptême». Est-ce qu'il ne va pas un peu vite en affaire ? Comment peut-il les convaincre en si peu de temps d'adopter la religion catholique et de se faire baptiser? On peut, il me semble, sans être contre les saints, se

demander s'il ne veut pas épater les lecteurs?

G.L. Comme je le précise en note, ces quatre Hurons faisaient partie d'un convoi de traite de fourrures; ils fréquentaient donc les Français. De façon générale, à partir de 1640, on peut dire que tous les Hurons sont «instruits», bien qu'une minorité d'entre eux soient convertis, c'est-à-dire catéchumènes ou baptisés. Il est donc tout à fait vraisemblable qu'ils soient convertis et baptisés par Jogues. Par ailleurs, vous voyez qu'il s'agit de captifs qui seront exécutés, comme le dit la suite de la phrase que vous citez. Alors placez maintenant ces Hurons dans la situation terrible qu'on vient juste de décrire. Dans ces conditions, les missionnaires réussissent toujours très facilement à convertir ces suppliciés qui n'ont plus rien à perdre et un ciel à gagner! Tellement que l'on va bientôt l'interdire aux missionnaires, car cela perturbe trop le rituel.

A.T. Le père Jérôme Lalemant voulait publier un livre édifiant en racontant l'histoire du martyre d'Isaac Jogues. Il est bien maître de raconter l'histoire de Jogues plutôt que celle d'un autre. Il reste qu'il ne peut passer par-dessus la mort de René Goupil et de Jean de Lalande, en faisant son récit principal. Pourquoi, selon vous, donne-t-il si peu d'importance à ces deux morts? Goupil a été aussi «martyrisé» que Jogues. Ces deux êtres semblent bien peu importants, comparés à Jogues.

G.L. Il y a là quelque chose de choquant et je partage tout à fait votre indignation. Surtout que la réponse, je crois, saute aux yeux et se trouve dans ce que vous avez dit au tout début de votre question : la mort de Jogues est tout simplement plus édifiante que les deux autres, entraînées par la sienne. Je me suis un peu résigné à cette injustice, puisque dans une certaine mesure, ce déséquilibre tient à l'âge, à l'expérience et aux documents. Mais, en revanche, des déséquilibres encore plus choquants sont apparus avec l'étude du texte : Jogues ne parle presque jamais de Guillaume Couture supplicié avec lui et qui a été captif beaucoup plus longtemps que lui. Et pas un seul mot de la jeune Huronne Thérèse Oionhaton capturée en même temps que lui.

A.T. Vous dites, en tout cas vous laissez entendre, que Jérôme Lalemant, supérieur de Jogues en Nouvelle-France, a forcé le père Jogues à retourner une troisième fois chez les Agniers pour travailler à l'établissement de la paix avec ces Iroquois. Le texte de Jogues lui-même, avant son départ pour le pays des Iroquois, ne dit pas qu'il part contre son gré. Et lui qui désirait si fort la mort pour faire plaisir à son Sauveur, comment n'aurait-il pas saisi une si belle occasion d'aller au devant de la mort?

G.L. Nous avons par hasard deux lettres de Jogues écrites juste avant son dernier départ pour l'Iroquoisie où il trouvera la mort. Dans les deux, il dit que si l'«obéissance» le conduit en Iroquoisie, il est *certain* qu'il n'en reviendra pas. Que voulez-vous de plus? La seconde de ses lettres est adressée à Jérôme Lalemant lui-même qui la publie dans sa biographie. Mais il prend bien soin de l'amputer de tout un alinéa où Jogues expliquait pourquoi il ne convenait pas de se rendre à Ossernenon, où il sera tué, à ce moment : on ne peut donc pas dire que Lalemant était mal informé! En effet, c'est Jogues qui était alors le mieux placé pour évaluer l'envoi d'une mission en Iroquoisie : au printemps 1646, il avait été consulté et la décision avait été négative; à l'automne, il n'est pas consulté par Jérôme Lalemant auquel il adresse la lettre dont je viens de parler en réponse à l'odre de départ. En revanche, j'ai montré pour quelles basses raisons de politique marchande le gouverneur Huault de Montmagny et le supérieur Jérôme Lalemant ont envoyé Jogues à la mort, au «martyre».

A.T. Vous êtes très dur, dans la note 17 du chapitre 3 (volume 2), pour le père Jérôme Lalemant. Vous dites : «Mais ce n'est pas seulement un administrateur des institutions de ce monde : la Nouvelle-France a trouvé en lui un redoutable organisateur des puissances de l'autre monde, un théologien remarquablement efficace pour administrer les spiritualités extraordinaires et pour gérer sur terre les conflits de juridiction du ciel et de l'enfer». Vous finissez par l'accuser, de concert avec l'évêque Laval, d'avoir tué un homme, en l'occurrence, Daniel Vuil, le seul sorcier qu'on ait trouvé en Nouvelle-France. Vous savez qu'au Moyen Âge, les autorités ecclésiastiques avaient plein droit de vie ou de mort sur leurs ouailles. Du moins, elles se donnaient ce droit. Lalemant et Laval n'ont-il pas suivi les traces de leurs devanciers tout simplement? En ce qui concerne l'administration civile de Lalemant, est-ce qu'elle n'était pas dictée par le souci de faire avancer l'œuvre de Dieu en Nouvelle-France?

G.L. Je suis très heureux que vous vous fassiez un peu l'avocat de Dieu! Je constate que, pour faire la présentation de mes livres, on n'a pas trop de difficulté à leur reconnaître toutes sortes de qualités, ce qui fait toujours plaisir. Lorsqu'on en arrive au revers de la médaille et qu'on en cherche des défauts, alors ce sont toujours finalement des objections ou des critiques religieuses que l'on me fait. Il faut dire qu'on n'a pas beaucoup l'habitude de voir étudier des textes religieux ou de voir traiter de questions religieuses de manière critique, par des auteurs qui ne sont pas à genoux. Mais je trouve tout de même la chose un peu choquante, puisqu'il s'agit toujours de censure religieuse autoritaire. Le problème est assez simple : n'est-il pas possible d'être critique face aux questions religieuses sans se faire taxer d'agressivité?

A.T. Vous vous en prenez, c'est dans le chapitre trois (volume 2, toujours), aux désirs du père Lalemant qui cherche à trouver chez Jogues des manifestations sensibles de l'au-delà et qui en trouve peu. Il me semble que, comme narrateur de la vie d'un supposé saint, il cherchait tous les bons moyens pour prouver son point. Comment peut-on lui en vouloir à ce sujet-là?

G.L. Vous m'interrompez par une deuxième objection en plus! Pourquoi voulez-vous qu'un saint soit un illuminé, qu'il ait des visions et des apparitions, qu'il fasse des miracles, bref qu'il ait un comportement extraordinaire? Après avoir envoyé Isaac Jogues en mission impossible, voilà Jérôme Lalemant à chercher dans les papiers du mort des traces de comportement de ce genre. Plus tard, avec François de Laval, il fera fusiller le meunier Daniel Vuil (j'y reviens et ne m'interrompez pas encore!) pour sorcellerie et hérésie; et par la même occasion, ils rendront folle la jeune Catherine Longpré de Saint-Augustin (oui, l'aliénée mentale que l'on vient de béatifier). C'était donc un homme très dangereux. Mais la question importante pour moi est que sa spiritualité maladivement orientée vers le pathologique a complètement faussé le portrait qu'il nous a tracé d'Isaac Jogues qui n'avait rien, lui, d'un illuminé.

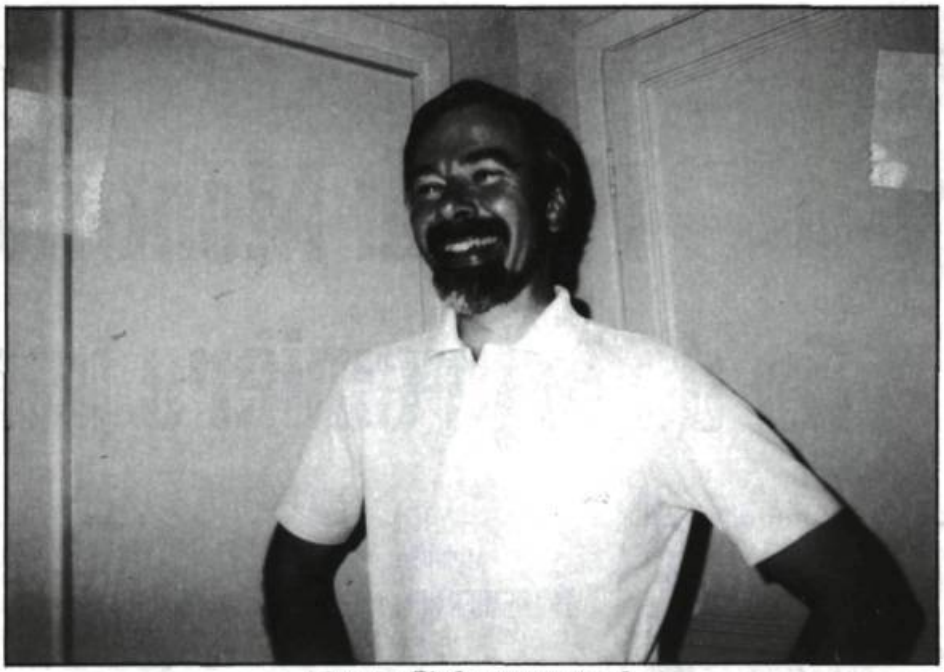

Guy Laflèche au naturel

A.T. À un moment donné, dans son récit, le père Lalemant nous dit que Jogues adorait la justice de Dieu. Avez-vous une idée claire de ce qu'il veut dire par la justice de Dieu? Il me semble que la justice, c'est la justice, point.

G.L. C'est tout en haut de la page 96, n'est-ce pas?, lorsque Lalemant nous dit que Jogues considérait son supplice comme une punition méritée. La justice de Dieu, ce sont précisément les injustices dont les Élus sont victimes. Injustices apparentes, bien entendu, pour ceux qui comme vous et moi n'ont pas une idée très claire du travail de la Providence...

A.T. Est-ce que vous vous rendez compte qu'en faisant l'édition critique de ces textes sur les Saints Martyrs canadiens, vous vous en prenez à toute une série de mythes qui font partie de notre histoire? Vous êtes, d'une certaine façon, en train de détruire une partie de notre histoire. On dirait que vous avez chaussé des bottes immenses, que vous vous êtes mis à nettoyer la place à grands coups de pied? C'est une sorte d'iconoclastie que plusieurs ne vous pardonneront pas? Vous en rendez-vous compte?

G.L. Bien au contraire : on attendait un très sérieux pourfendeur de mythes. Au lieu de cela, voilà le dernier Vampire en train de faire l'édition critique du livre de Bram Stoker! Vous savez, depuis 1965, le mythe des Saints Martyrs canadiens est une chose du passé. Depuis *Le Festin des Morts*, le film de Fernand Dansereau sur ce thème. Par conséquent, il fallait bien qu'un jour ou l'autre quelqu'un étudie la question. Pensez à toutes les campagnes nationalistes, toutes les polémiques et aussi toutes les études sur Dollard des Ormeaux et l'exploit du Long-Sault. Cet épisode a été étudié sous toutes ses coutures par de très grands spécialistes : l'archiviste Édouard-Zotique Massicotte, les anthropologues Léo-Paul Desrosiers et Jacques Rousseau, les historiens de la documentation Adrien Pouliot et Silvio Dumas, l'archéologue T.E. Lee, les géographes Helen H. Lambart et G.R. Rigby, etc., jusqu'à la synthèse de l'historien André Vachon. Sur les Saints Martyrs canadiens, rien. Bien sûr, l'Église catholique n'avait pas été jusqu'à canoniser Dollard des Ormeaux. La censure des croyants et l'autocensure de ceux qui les craignent obscurément ont joué un rôle considérable dans ce silence critique. Encore aujourd'hui, des universitaires me trouvent agressif envers les valeurs religieuses. C'est archi-faux. J'ai en horreur le fanatisme sous toutes ses formes et la tolérance est pour moi une vertu cardinale. Je dis et répète, au contraire, que je n'ai qu'un objectif : savoir, comprendre et expliquer. On ne doit pas compter sur moi toutefois pour ignorer, justifier ou excuser. Est-il possible de confondre la franchise et l'honnêteté avec de l'agressivité? Vous savez, pour qu'un mythe s'effondre, il ne faut pas un coup de botte, il suffit d'y toucher du bout d'un doigt. Une question ou deux et crac! Tandis que vous me voyez en Petit Poucet, je me vois plutôt en Comte Dracula, nourri depuis dix ou vingt ans du Sang des Martyrs! Mais attention, pas un Dracula ou un Nosferatu tout triste qui a peur du moindre crucifix. C'est plutôt moi qui brandirait la croix devant ces critiques timorés et peureux baissant les yeux devant toute question religieuse. Vous riez? Oui, vous revoyez les photographies où je suis en vampire défendant du crucifix mes ouvrages contre la critique! Ce n'est pas parce qu'on fait un travail sérieux sur un sujet sérieux qu'il faut en plus se prendre au sérieux. Et bien voilà ce qu'on n'est pas près de me pardonner. M'amuser à faire ce travail de recherche, l'écrire en riant et avec un plaisir évident, et réussir à faire un ouvrage savant peut-être, mais pas du tout ennuyant! Et qu'on lira ou consultera, j'espère, avec plaisir.

A.T. Comment, en quelques lignes, pouvez-vous résumer votre travail?

G.L. C'est assez facile, car il se résume dans son sujet et son titre : les Saints Martyrs canadiens. S'il s'agissait jusqu'ici d'un épisode mythique de l'histoire de la Nouvelle-France, il nous restera pourtant toujours les textes de Jérôme Lalemant et de Paul Ragueneau qui avaient permis d'inventer cette histoire. Ce n'est pas parce qu'une histoire est fausse ou fictive qu'elle n'est pas digne d'être connue et étudiée, au contraire. Voilà pourquoi j'en propose une édition critique. □